



Arboviroses - Hexagone

Semaine 41-2026 (5 octobre au 11 octobre 2026). Date de publication : 14 octobre 2026

ÉDITION NATIONALE

Bilan de la surveillance renforcée des arboviroses en France hexagonale du 1^{er} mai au 11 octobre 2026

La surveillance de la dengue, du chikungunya, du Zika et des infections à virus West Nile est basée sur le signalement obligatoire. Pendant la période d'activité du moustique vecteur *Aedes albopictus* (moustique tigre) dans l'Hexagone, du 1^{er} mai au 30 novembre, elle est complétée par un dispositif de surveillance renforcée saisonnière, coordonné par Santé publique France en lien avec les Agences régionales de santé (ARS) et le Centre National de Référence (CNR) des Arbovirus.

Points clés au 12 octobre 2026

Chikungunya, dengue et Zika

Cas autochtones

Au 12 octobre 2026, 26 épisodes (+2 nouveaux épisodes par rapport à la semaine précédente) de transmission vectorielle autochtone ont été identifiés en France hexagonale :

- 22 épisodes de chikungunya (+2 nouveaux épisodes par rapport à la semaine précédente) **totalisant 162 cas** (1 à 34 cas par épisode) dans le Tarn, le Lot, le Gard (Occitanie), en Gironde, dans les Landes, dans les Pyrénées-Atlantiques (Nouvelle-Aquitaine), dans le Val-de-Marne (Île-de-France) et dans le Var (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ;
- 4 épisodes de dengue (aucun nouvel épisode par rapport à la semaine précédente) **totalisant 6 cas** (1 à 2 cas par épisode) dans le Tarn, l'Hérault (Occitanie), la Dordogne (Nouvelle-Aquitaine) et dans les Bouches-du-Rhône (Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Les investigations et les mesures de prévention et de contrôle sont en cours pour les différents événements encore actifs.

Cas importés

Depuis le 1^{er} mai, début de la surveillance renforcée, jusqu'au 11 octobre 2026, ont été identifiés :

- 159 cas importés de **chikungunya**
- 442 cas importés de **dengue**
- 17 cas importés de **Zika**

Infections à virus West Nile

Cas autochtones

Au 12 octobre 2026, 178 **cas autochtones d'infection à virus West Nile** (+17 par rapport à la semaine précédente) ont été identifiés en France hexagonale. Ils se situent dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (3 départements), Occitanie (7 départements), Île-de-France (7 départements), Auvergne-Rhône-Alpes (4 départements), Nouvelle-Aquitaine (département de la Gironde), Pays de la Loire (3 départements), Centre-Val de Loire (département du Loiret) et Corse (2 départements). Pour 17 cas, aucun lieu précis de contamination n'a pu être identifié. Pour un de ces cas, le caractère autochtone ou importé n'a pas pu être défini.

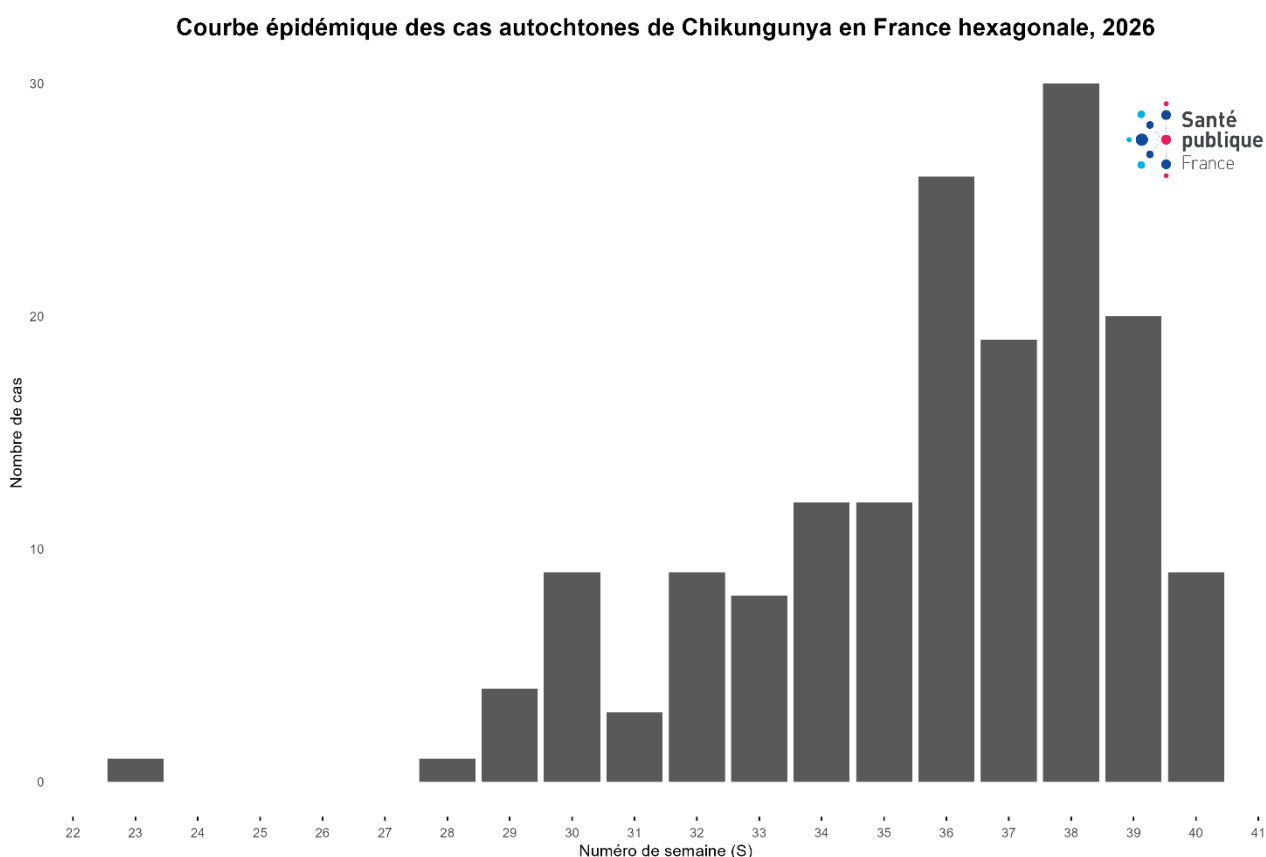
Chikungunya, dengue et Zika

Episodes de transmission autochtone

Au 12 octobre 2026, un total de 168 cas autochtones de chikungunya et de dengue, transmis par *Aedes albopictus*, a été identifié en France hexagonale :

- 162 cas de chikungunya répartis en 22 épisodes de transmission vectorielle (1 à 34 cas par épisode ; 4 de ces épisodes sont clos) (Tableau n°1) ;
- 6 cas de dengue répartis en 4 épisodes de transmission vectorielle (1 à 2 cas par épisode ; tous les épisodes sont clos) (Tableau n°2).

Figure 1 : Courbe épidémique des cas autochtones de Chikungunya en France métropolitaine à la date du 12/10/2026.



La courbe épidémique des cas autochtones de Chikungunya en France hexagonale en 2026 est produite à partir de la superposition de plusieurs épisodes. On observe une montée progressive des cas à partir de la semaine 28 (semaine du 6 juillet), avec un pic en semaine 38 (semaine du 14 septembre). Les données des dernières semaines sont en cours de consolidation.

Tableau n°1– Episodes de transmission autochtone de chikungunya en France hexagonale, saison 2026 (du 1^{er} mai au 12 octobre 2026). Les épisodes considérés comme clos apparaissent en grisé.

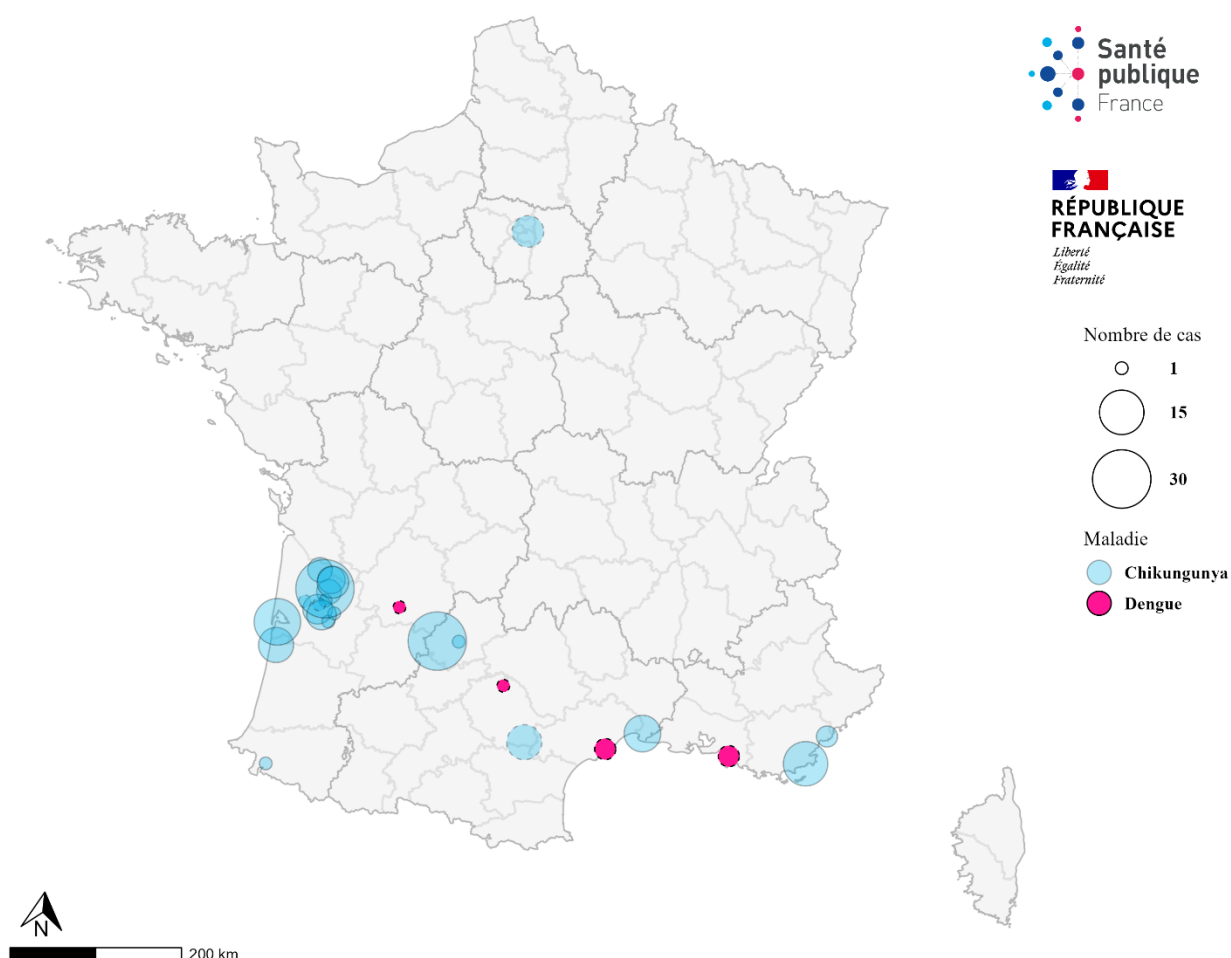
Région	Département	Commune(s)	Nombre de cas autochtones	Date de début des signes du 1 ^{er} cas	Date de début des signes du dernier cas	Episode clos Oui/Non
Nouvelle-Aquitaine	Gironde	Saint-Médard-en-Jalles	1	06/06/2026	06/06/2026	Oui
		Prignac-et-Marcamps	30	20/07/2026	10/09/2026	Non
		Talence	5	12/08/2026	15/09/2026	Non
		Cavignac	6	17/08/2026	16/09/2026	Non
		Arcachon	17	17/08/2026	20/09/2026	Non
		Bordeaux	1	20/08/2026	20/08/2026	Oui
		Étauliers	3	24/08/2026	05/09/2026	Non
		Portets	1	31/08/2026	31/08/2026	Non
		Créon	1	05/09/2026	05/09/2026	Non
		Saint-André-de-Cubzac	3	09/09/2026	06/10/2026	Non
		Cadaujac	5	10/09/2026	29/09/2026	Non
		Saint-Mariens	4	31/08/2026	25/09/2026	Non
		Sainte-Eulalie	1	19/09/2026	19/09/2026	Non
	Landes	Biscarosse	8	02/09/2026	24/09/2026	Non
	Pyrénées-Atlantiques	Saint-Jean-pied-de-Port	1	25/09/2026	25/09/2026	Non
Occitanie	Tarn	Saint-Amans-Soult	8	09/07/2026	21/07/2026	Oui
	Lot	Prayssac	34	10/08/2026	26/09/2026	Non
		Bellefont-La Rauze	1	16/09/2026	16/09/2026	Non
	Gard	Aigues-Mortes	9	09/09/2026	29/09/2026	Non
Île-de-France	Val-de-Marne	Nogent-sur-Marne	6	16/08/2026	29/08/2026	Oui
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Cavalaire-sur-Mer	15	11/09/2026	04/10/2026	Non
		Saint-Raphaël	2	19/09/2026	27/09/2026	Non

Tableau n°2– Episodes de transmission autochtone de dengue en France hexagonale, saison 2026 (du 1^{er} mai au 12 octobre 2026). Les épisodes considérés comme clos apparaissent en grisé.

Région	Département	Commune(s)	Nombre de cas autochtones	Date de début des signes du 1 ^{er} cas	Date de début des signes du dernier cas	Episode clos Oui/Non
Occitanie	Tarn	Carmaux	1	19/06/2026	19/06/2026	Oui
	Hérault	Sète	2	05/07/2026	29/07/2026	Oui
Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Mouleydier	1	10/06/2026	10/06/2026	Oui
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Marseille	2	05/08/2026	07/08/2026	Oui

Figure 2 : Carte des foyers de transmission autochtone de chikungunya et de dengue en France hexagonale, saison 2026, à la date du 12/10/2026. Les foyers clos sont délimités en pointillés.

Localisation des épisodes de transmission autochtone - 2026



Cas importés du 1^{er} mai au 11 octobre 2026

Dans le cadre de la surveillance renforcée, 159 cas de chikungunya, 442 cas de dengue et 17 cas de Zika importés ont été identifiés entre le 1^{er} mai et le 11 octobre 2026.

Tableau 3 – Nombre de cas confirmés ou probables importés de chikungunya, de dengue et de Zika, par région, France hexagonale (du 1^{er} mai au 11 octobre 2026)

Région	Chikungunya	Dengue	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	17	52	3
Bourgogne-Franche-Comté	9	11	1
Bretagne	6	18	1
Centre-Val de Loire	4	19	0
Corse	0	2	0
Grand Est	14	22	4
Hauts-de-France	3	22	2
Ile-de-France	33	115	2
Normandie	5	16	0
Nouvelle-Aquitaine	22	40	0
Occitanie	18	46	3
Pays de la Loire	3	30	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	25	49	0
Total	159	442	17

Tableau n°4 : Répartition des cas importés de Chikungunya par pays ou zone de séjour, données du 1^{er} mai au 11 octobre 2026)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
MAURICE	46
GUYANE FRANÇAISE	41
MAYOTTE	17
MADAGASCAR	12
LA REUNION	7
INDONESIE	6
BRESIL	5
SRI LANKA	5
BENIN	4
SEYCHELLES	3
BOLIVIE	2
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	2
CAMEROUN	1
CONGO	1
COSTA RICA	1
CÔTE D'IVOIRE	1
ETHIOPIE	1
GABON	1
GUINEE EQUATORIALE	1
NICARAGUA	1
SENEGAL	1
Total	159

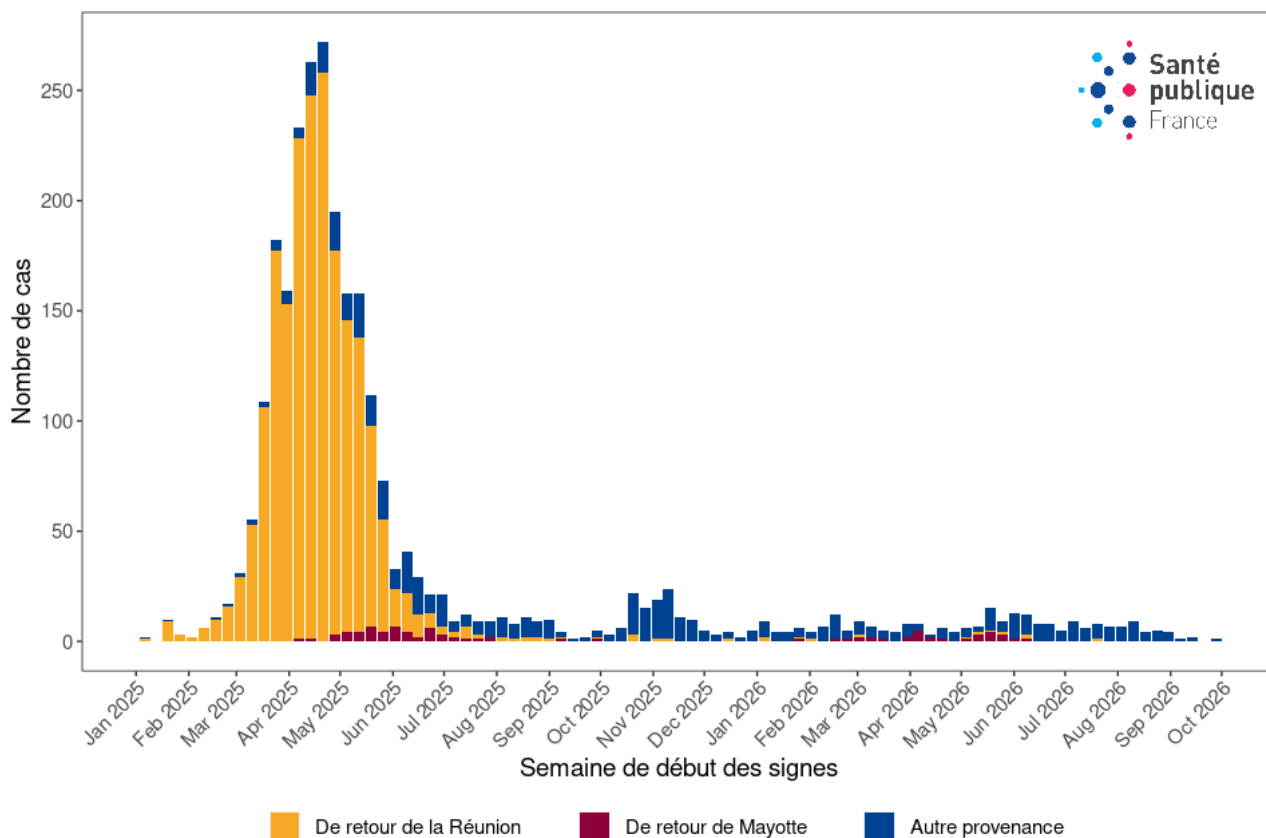


Figure 3. Nombre de cas de chikungunya importés en France hexagonale par semaine depuis janvier 2025 au 11 octobre 2026. Données des dernières semaines en cours de consolidation.

Tableau n°5 : Répartition des cas importés de dengue par pays ou zone de séjour (données du 1^{er} mai au 11 octobre 2026)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas	Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
MARTINIQUE	144	KENYA	3
CAMBODGE	26	LAOS, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE	3
TOGO	20	PHILIPPINES	3
GUADELOUPE	19	CONGO	2
THAILANDE	18	DJIBOUTI	2
SRI LANKA	17	EMIRATS ARABES UNIS	2
POLYNESIE FRANÇAISE	15	MAYOTTE	2
COLOMBIE	14	SINGAPOUR	2
INDONESIE	13	BURKINA FASO	1
MALDIVES	11	CHINE	1
INDE	10	EQUATEUR	1
CÔTE D'IVOIRE	9	ETHIOPIE	1
MALAISIE	9	GABON	1
MEXIQUE	9	MALI	1
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	9	MAURICE	1
BRESIL	8	MAURITANIE	1
COMORES	8	MYANMAR - BIRMANIE	1
NOUVELLE-CALEDONIE	8	NICARAGUA	1
CUBA	7	PEROU	1
REPUBLIQUE DOMINICAINE	7	REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	1
VIET NAM	7	SENEGAL	1
LA REUNION	6	TCHAD	1
BENIN	5	<i>Origine indéterminée</i>	1
BANGLADESH	3	Total	442
CAMEROUN	3		
GHANA	3		

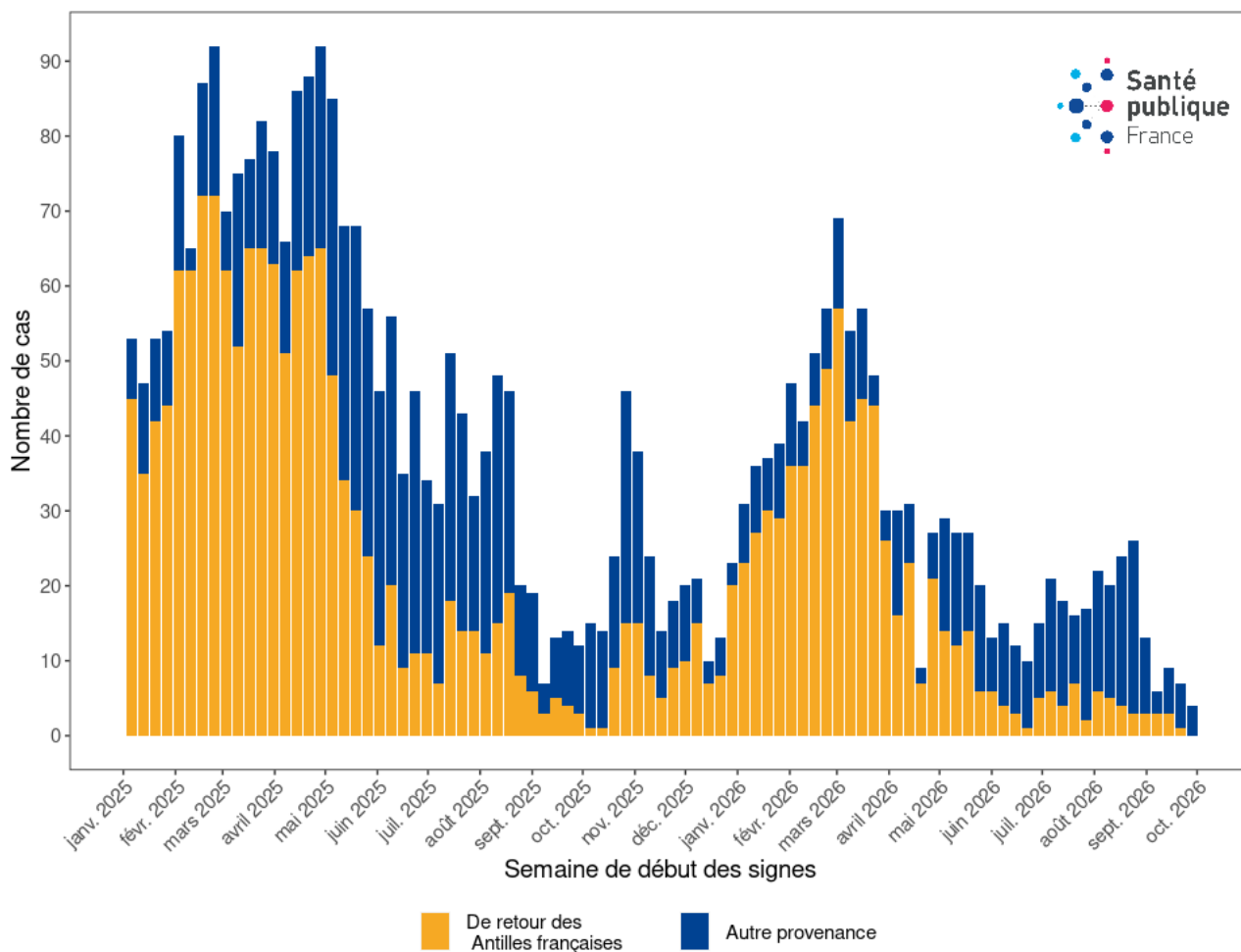


Figure 4. Nombre de cas de dengue importés en France hexagonale par semaine du 1^{er} janvier 2025 au 11 octobre 2026. Données des dernières semaines en cours de consolidation.

Tableau n°6 : Répartition des cas importés de Zika par pays ou zone de séjour, données du 1^{er} mai au 11 octobre 2026)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
INDONESIE	5
CAMEROUN	2
THAILANDE	2
CÔTE D'IVOIRE	1
MALDIVES	1
MEXIQUE	1
PHILIPPINES	1
SENEGAL	1
SRI LANKA	1
TOGO	1
VIET NAM	1
Total	17

Infections à virus West-Nile

Transmission autochtone

Au 12 octobre 2026, 178 cas autochtones d'infection à virus West Nile, transmis par les moustiques du genre *Culex*, ont été identifiés en France hexagonale.

Ces cas ont été identifiés dans le cadre de la surveillance saisonnière des infections à virus West-Nile. Les cas sont localisés dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (3 départements), Occitanie (7 départements), Île-de-France (7 départements), Auvergne-Rhône-Alpes (4 départements), Nouvelle-Aquitaine (département de la Gironde), Pays de la Loire (3 départements), Centre-Val de Loire (département du Loiret) et Corse (2 départements). Pour 17 cas, aucun lieu précis de contamination n'a pu être identifié. Pour un de ces cas, le caractère autochtone ou importé n'a pas pu être défini.

Parmi les 178 cas autochtones d'infection à virus West Nile signalés jusqu'à ce jour en 2026, 29 étaient asymptomatiques (détectés lors du dépistage systématique des dons de sang mis en place dans certains départements) et 149 étaient symptomatiques. Ces derniers comprenaient 69 (39%, 69/178) formes neuro-invasives, parmi lesquelles figurent 5 décès (3%, 5/178). Ces données, recueillies lors du signalement initial, sont susceptibles d'être incomplètes ; elles ne permettent pas de déterminer si ces décès sont imputables à l'infection par virus West Nile. Pour rappel en 2025, 62 cas d'infection à virus West Nile avaient été signalés, 8 étaient asymptomatiques (détectés lors du dépistage des dons de sang) et 54 étaient symptomatiques, dont 20 (32%, 20/62) formes neuro-invasives parmi lesquelles figuraient 5 décès (8%, 5/62).

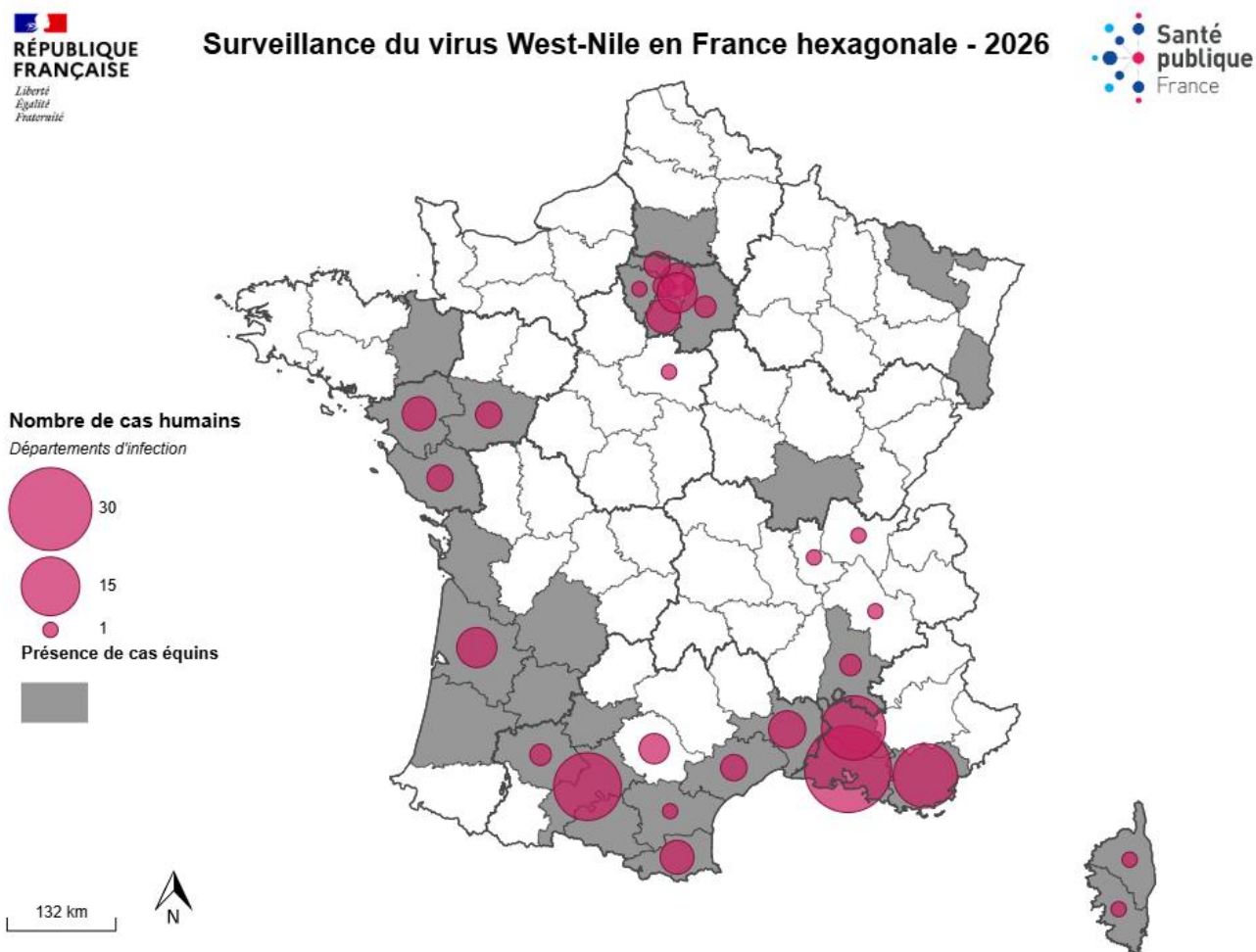
Des cas humains d'infection à virus West Nile ont été détectés dans 13 départements pour la première fois en 2026 : Aude, Tarn (Occitanie), Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne, Yvelines (Île-de-France), Drôme, Rhône, Isère, Ain (Auvergne-Rhône-Alpes), Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée (Pays de la Loire), et Loiret (Centre-Val de Loire).

Tableau n°7 – Episodes de transmission autochtone de West-Nile en France hexagonale, saison 2026 (point au 12/10/2026)

Région	Département	Nombre de cas autochtones	Date de début des signes du 1 ^{er} cas	Date de début des signes du dernier cas
Occitanie	Pyrénées-Orientales	5	30/06/2026	01/09/2026
	Aude	1	20/07/2026	20/07/2026
	Gard	6	17/07/2026	06/09/2026
	Haute-Garonne	20	29/07/2026	22/09/2026
	Hérault	3	20/08/2026	14/09/2026
	Gers	2	01/09/2026	09/09/2026
	Tarn	4	15/08/2026	03/09/2026
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	33	25/06/2026	22/09/2026
	Vaucluse	18	13/07/2026	19/09/2026

	Var	18	21/07/2026	28/09/2026
Île-de-France	Essonne	5	12/07/2026	22/08/2026
	Seine-Saint-Denis	5	13/07/2026	01/10/2026
	Val-d'Oise	3	03/08/2026	04/08/2026
	Val-de-Marne	7	22/07/2026	21/08/2026
	Seine-et-Marne	2	03/08/2026	29/08/2026
	Yvelines	1	20/08/2026	20/08/2026
	Hauts-de-Seine	2	07/09/2026	07/09/2026
Auvergne-Rhône-Alpes	Drôme	2	05/08/2026	26/08/2026
	Rhône	1	02/09/2026	02/09/2026
	Isère	1	06/09/2026	06/09/2026
	Ain	1	03/09/2026	03/09/2026
Nouvelle-Aquitaine	Gironde	7	19/07/2026	20/09/2026
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	5	06/08/2026	25/08/2026
	Maine-et-Loire	3	21/08/2026	18/09/2026
	Vendée	3	22/08/2026	19/09/2026
Centre-Val de Loire	Loiret	1	08/08/2026	08/08/2026
Corse	Corse du Sud	1	11/09/2026	11/09/2026
	Haute-Corse	1	26/08/2026	26/08/2026

Figure 5 : Carte de la surveillance West Nile en France hexagonale, saison 2026, à la date du 12/10/2026.
Seuls les cas avec un département d'infection identifié sont représentés sur la carte.



Les données des cas humains sont produites par Santé publique France, celles des cas équins sont produites par le LNR West Nile de l'Anses et la plateforme ESA.

Figure 6 : Détail de la circulation du virus West Nile dans les régions Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de la Loire et Île-de-France, saison 2026, à la date du 12/10/2026. Seuls les cas avec un lieu d'infection identifié sont représentés sur les cartes.

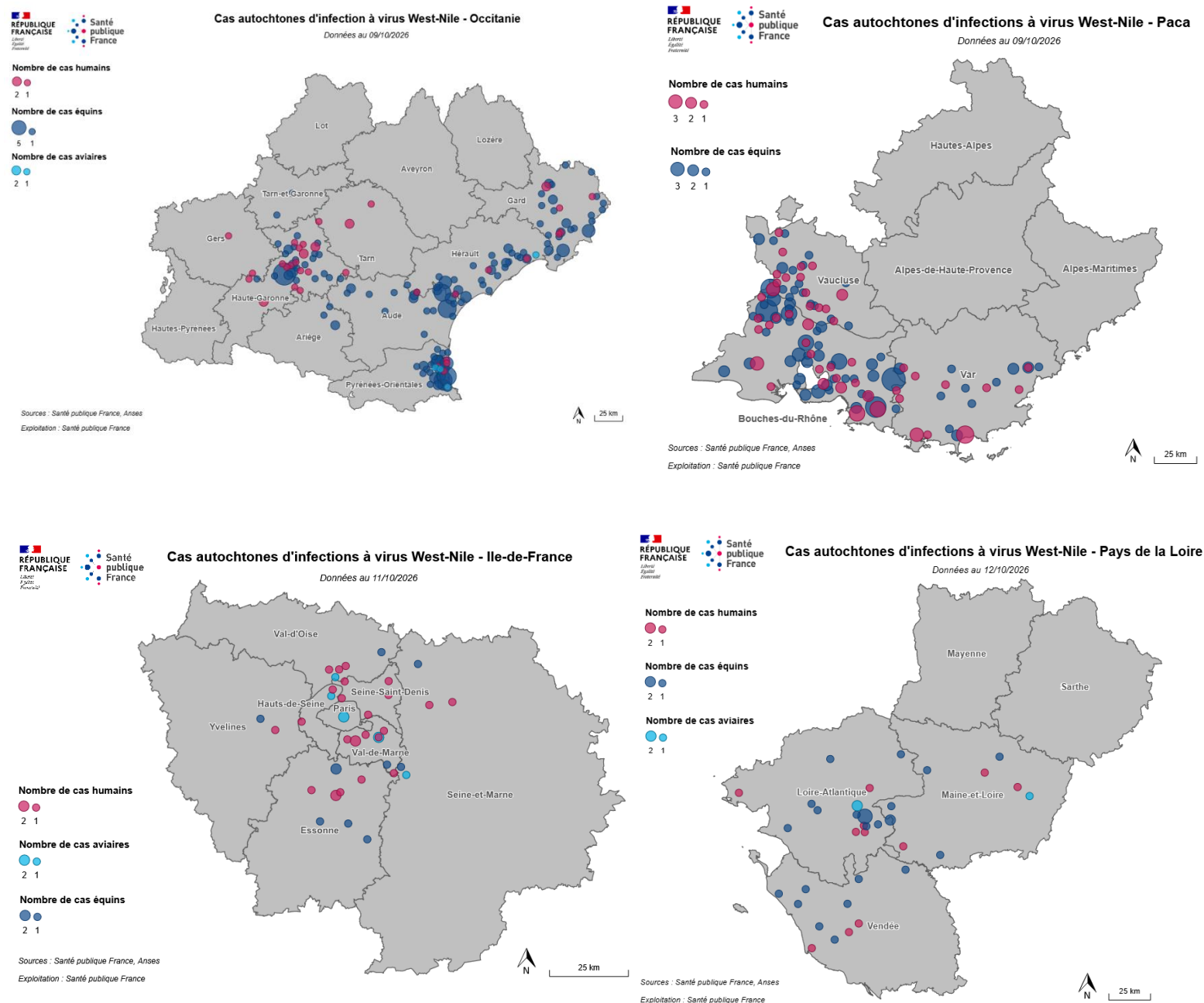
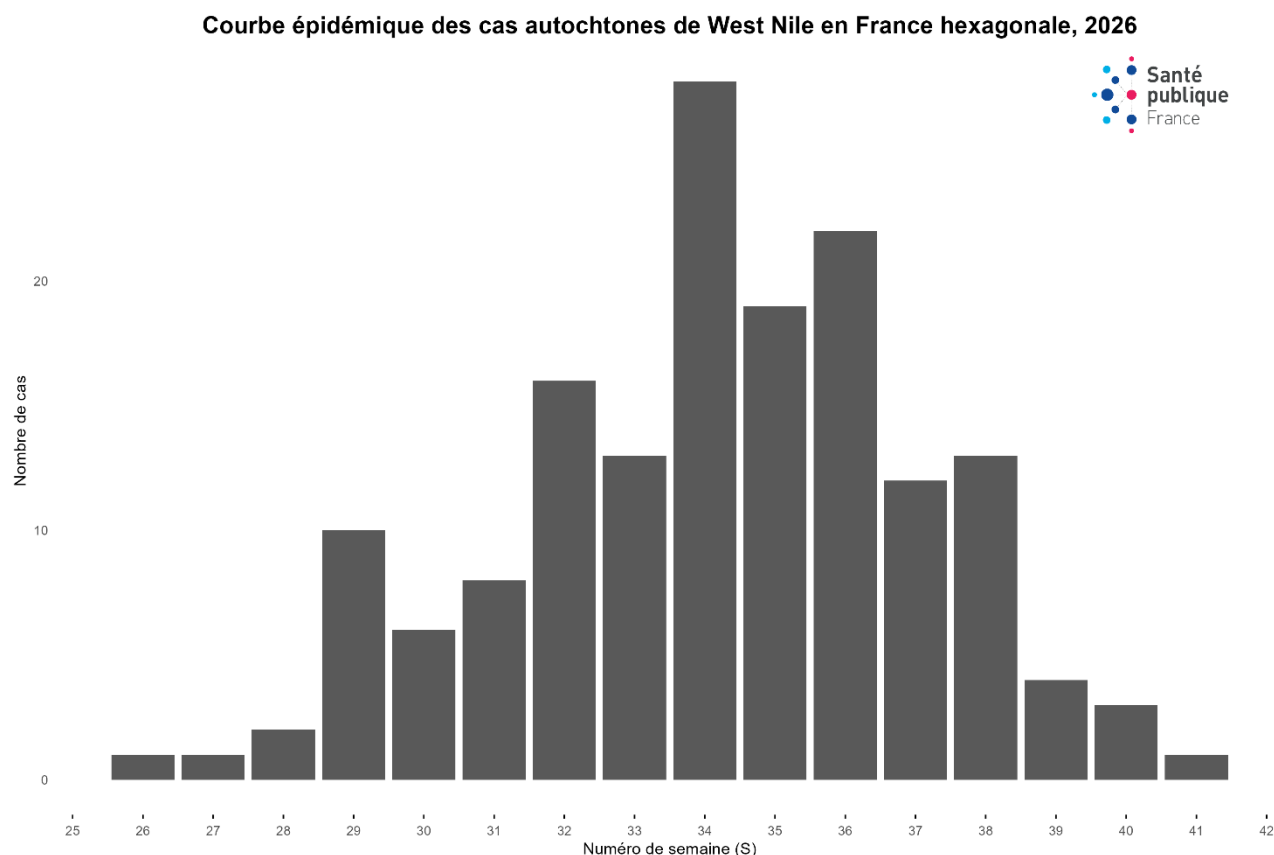


Figure 7 : Courbe épidémique des cas autochtones de virus West Nile en France métropolitaine à la date du 12/10/2026.



La courbe épidémiologique des cas autochtones de West Nile en France hexagonale pour l'année 2026 montre un pic des signalements autour de la semaine 34 (semaine du 17 août), avec un nombre maximal de cas rapportés. Depuis cette période, une diminution progressive des signalements est observée, confirmant que le pic épidémique est désormais passé. Cette tendance à la baisse reflète une diminution de la circulation virale sur le territoire. Les données des dernières semaines sont en cours de consolidation.

Dispositif de surveillance de la dengue, du chikungunya et de Zika

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des maladies transmises par les moustiques *Aedes*. Sur le territoire hexagonal, le vecteur est *Aedes albopictus*, ou « moustique tigre » implanté dans 83 départements et actif entre les mois de mai et de novembre.

Ces maladies font l'objet toute de l'année d'une surveillance qui vise en premier lieu à prévenir et/ou limiter l'installation d'un cycle de transmission de ces arboviroses.

Cette surveillance repose sur le dispositif des maladies à signalement obligatoire (MSO) de tous les cas documentés biologiquement, importés et autochtones.

Pendant la période d'activité des moustiques (du 1^{er} mai au 30 novembre), elle est renforcée, notamment par le transfert des résultats des laboratoires Eurofins, Cerba et INOVIE, ainsi que par une sensibilisation des professionnels de santé, pour faire face au risque de transmission locale. Durant cette période, la détection d'un cas de dengue, chikungunya ou Zika (importé ou autochtone) donne lieu à des investigations épidémiologiques et entomologiques pour déclencher rapidement des mesures de lutte antivectorielle et ainsi limiter le risque de transmission locale du virus.

Lorsqu'un cas autochtone est identifié (personne n'ayant pas voyagé récemment en zone de circulation des virus, s'étant contaminée localement), les mesures de lutte antivectorielle sont renforcées avec la réalisation de traitements de démoustication dans un périmètre élargi. Des mesures de sécurisation des produits d'origine humaine sont également mises en oeuvre en application des recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique (groupe permanent « Sécurité des éléments et produits du corps humain ») en cas de circulation locale. Une recherche active de cas est également mise en oeuvre autour des foyers de cas autochtones, pour déterminer l'étendue de la transmission locale et ajuster le périmètre du traitement de lutte antivectorielle si nécessaire. Cette recherche active est réalisée conjointement par Santé publique France et les agences régionales de santé concernées. Elle repose sur la sensibilisation des professionnels de santé des secteurs concernés et de la population générale, et peut aussi combiner des enquêtes ciblées en porte-à-porte dans le voisinage des cas connus pour identifier d'éventuels autres cas.

Dispositif de surveillance des infections à virus West Nile

Le virus West-Nile est transmis par des moustiques du genre *Culex*, présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et également actif entre les mois de mai et de novembre.

Les infections à virus West-Nile font l'objet d'une surveillance en France, basée sur le signalement obligatoire, qui vise en premier lieu à éviter des formes graves par la sécurisation des produits issus du corps humain dans les départements de circulation du virus. Dans certains cas, notamment lorsque plusieurs localisations d'exposition sont possibles et qu'aucun lieu précis de contamination n'a pu être identifié, des mesures de sécurisation des dons du sang peuvent également être adaptées et appliquées aux zones suspectées.

Le dispositif de surveillance du virus West Nile est pluridisciplinaire, dans une approche « One Health » ; il associe les secteurs de la santé humaine et de la santé animale (vétérinaire équine et aviaire) ainsi que des entomologistes. Les professionnels de santé, les ARS, les agences sanitaires, les laboratoires de référence en santé humaine (CNR des arbovirus) et en santé animale (LNR West Nile de l'ANSES), l'Office français de la Biodiversité (OFB) et des centres d'expertise y participent.

Pour le volet humain, cette surveillance repose sur le signalement obligatoire de tous les cas documentés biologiquement, importés et autochtones. Elle est renforcée, notamment par le transfert automatisé des résultats des principaux laboratoires réalisant ces diagnostics et une sensibilisation des professionnels de santé pendant la période d'activité des moustiques, du 1^{er} mai au 30 novembre, pour faire face au risque de transmission locale.

Situation en Europe

Dengue : [Episodes de transmission autochtone en Europe \(ECDC\)](#)

Chikungunya : [Episodes de transmission autochtone en Europe \(ECDC\)](#)

West Nile : [Episodes de transmission autochtone en Europe \(ECDC\)](#)

Partenaires

Santé publique France remercie tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances : les professionnels de santé hospitaliers et libéraux (médecins et biologistes), les laboratoires Eurofins, Cerba et INOVIE, les opérateurs de démoustication, le Centre National de Référence (CNR) des arbovirus, le Laboratoire National de Référence (LNR) West Nile et les ARS.

Pour en savoir plus

Site du [CNR des arbovirus](#)

Site de Santé publique France [chikungunya](#), [denque](#), [zika](#), [west nile](#)

Equipe de rédaction

Direction des maladies infectieuses, Santé publique France

Pour nous citer : Santé publique France. Surveillance sanitaire. Bulletin arboviroses. Édition nationale. 14 octobre 2026. Saint-Maurice : Santé publique France, 2026.

Directeur de publication : Etienne Pot **Dépôt légal** : 14 octobre 2026

Contact : dmi-arboviroses@santepubliquefrance.fr